



Parc national
de la Guadeloupe

Saint-Claude, le 31 mars 2026

Tourisme, agriculture, artisanat : candidatures ouvertes pour rejoindre la marque Esprit Parc national en Guadeloupe

Du 13 au 30 avril 2026, le Parc national de la Guadeloupe ouvre un appel à candidature à la marque Esprit Parc national, destinée à valoriser des produits et des services portés par des professionnels engagés en faveur de l'environnement, des savoir-faire locaux et du développement du territoire.

Une marque nationale au service des territoires

Portée par les parcs nationaux, la marque Esprit Parc national distingue des produits et des services qui partagent des valeurs communes : l'ancrage territorial, la préservation des patrimoines naturels et culturels, la qualité de l'offre et l'engagement en faveur d'un développement local respectueux de l'environnement. En Guadeloupe, cet appel à candidature s'adresse notamment aux professionnels du tourisme, aux agriculteurs, aux agro-transformateurs, aux apiculteurs, aux artisans et aux restaurateurs. Il peut concerner différentes catégories de produits et services, parmi lesquelles les hébergements, la restauration, les séjours, les sorties de découverte, la plongée, la randonnée, les produits agricoles, les produits agro-transformés, le miel et les produits de la ruche, ainsi que les produits artisanaux.

Une démarche qui valorise les engagements des acteurs du territoire

À travers cette marque, le Parc national de la Guadeloupe souhaite mettre en lumière des activités qui contribuent à faire vivre le territoire tout en respectant ses équilibres. Rejoindre la marque Esprit Parc national, c'est pouvoir bénéficier de la force d'une marque nationale, renforcer la lisibilité de son offre, intégrer un réseau d'acteurs partageant des valeurs communes et accroître la visibilité de son activité grâce aux actions de communication menées à l'échelle locale et nationale.

« À travers la marque Esprit Parc national, nous souhaitons valoriser des professionnels qui, par leur activité, contribuent à faire vivre la Guadeloupe tout en préservant ses patrimoines. Cette démarche traduit une ambition commune : promouvoir des savoir-faire, des produits et des services ancrés dans le territoire et respectueux de l'environnement. » Harry Ozier-Lafontaine, directeur du Parc national de la Guadeloupe.

Des critères à consulter avant de candidater

Les professionnels intéressés sont invités à prendre connaissance du Règlement d'Usage Générique (RUG) et du Règlement d'Usage Catégoriel (RUC) correspondant à leur activité, afin de vérifier les critères d'éligibilité et les engagements attendus dans le cadre de la marque. Toutes les informations sont disponibles à l'accueil du site : <https://www.guadeloupe-parcnational.fr>

Contact presse : Laure GERION
Port.:+590 690 37 29 89
laure.gerion@guadeloupe-parcnational.fr

Parc national de la Guadeloupe
Montéran - 97120 Saint-Claude

